



70 000 personnes travaillent dans l'hébergement et la restauration en Hauts-de-France

En 2016, l'hébergement et la restauration emploient 70 000 personnes dans les Hauts-de-France, soit 3,3 % des actifs occupés de la région. En 10 ans, l'emploi dans ce secteur d'activité a augmenté de 11 %, essentiellement dans la restauration rapide. Les non-salariés y sont surreprésentés et une part significative de la main-d'œuvre salariée est jeune et peu diplômée. Les salaires pratiqués sont peu élevés. Ce secteur est bien implanté le long du littoral, en lien avec l'activité touristique.

Marie-Michèle Legrand

Dans les Hauts-de-France, les 21 700 établissements du secteur de l'hébergement et de la restauration (*définitions*) emploient près de 70 000 personnes, soit 3,3 % des actifs occupés (*définitions*) contre 3,9 % en France de province. Cette proportion est la plus faible des régions françaises, à égalité avec les Pays de la Loire et Centre-Val de Loire (*figure 1*). Au sein de ce secteur d'activité, la restauration est majoritaire (*définitions*). Elle concentre 84 % des effectifs, soit 8 points de plus qu'en France de province.

Entre 2006 et 2016, l'emploi a nettement augmenté dans l'hébergement-restauration alors qu'il a diminué dans l'ensemble de l'économie régionale (+ 11 % contre - 2 %). Même si elle est largement inférieure à celle de l'Occitanie (24 %), cette augmentation est comparable à celle observée en moyenne dans les autres régions. Elle est exclusivement portée par la restauration (+ 15 %) notamment rapide (*encadré*), l'emploi dans l'hébergement offrant moins d'emplois qu'il y a 10 ans (- 6 %).

Une main-d'œuvre jeune et peu diplômée

Les actifs du secteur de l'hébergement-restauration sont souvent jeunes. Un sur cinq a moins de 25 ans, soit une proportion plus de deux fois supérieure à celle de l'ensemble des secteurs (*figure 2*). Ils sont aussi moins diplômés : 23 % sont peu ou pas diplômés et seuls 19 % sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures (contre respectivement 17 % et 36 % dans l'ensemble des secteurs). Ce secteur est par ailleurs un peu plus féminisé que l'ensemble des secteurs économiques de la région (51 % de femmes contre 48 %).

17 % des actifs sont non-salariés

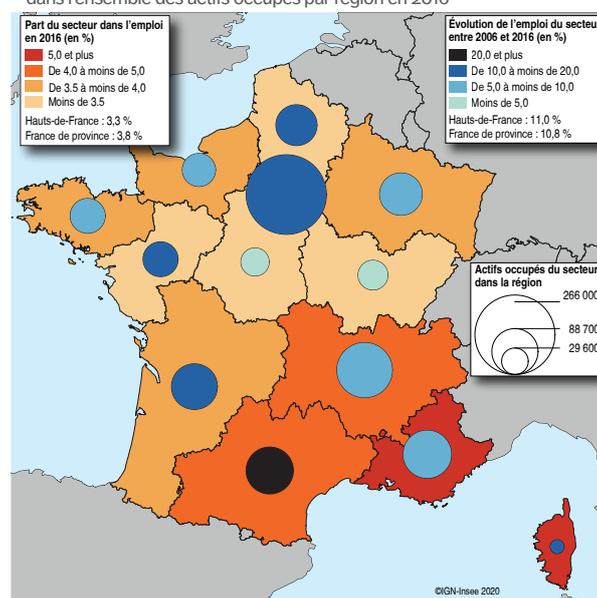
Bien que le salariat y soit majoritaire, l'hébergement-restauration se distingue par une part importante de non-salariés. 17 % des actifs qui y travaillent sont ainsi indépendants ou employeurs, soit

11 500 personnes. Parmi les salariés, 85 % sont en CDI, soit une proportion supérieure de 4 points à celle observée en province. Le niveau d'activité dans l'hébergement-restauration variant selon la période de l'année, le secteur se caractérise aussi par un recours marqué aux contrats à temps partiel et saisonniers.

Dans la région, 36 % des salariés du secteur travaillent à temps partiel, soit 5 points de plus qu'en France de province.

1 Un faible poids de l'hébergement-restauration dans l'emploi régional

Part des actifs occupés du secteur de l'hébergement-restauration dans l'ensemble des actifs occupés par région en 2016



Note de lecture : dans les Hauts-de-France, en 2016, 3,3 % des actifs occupés, soit 70 000 personnes, travaillent dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Un secteur peu rémunérateur

L'hébergement-restauration est un secteur peu rémunérateur pour ceux qui y travaillent comme salariés. Les salaires pratiqués approchent ceux de l'hébergement médico-social et des services aux personnes. En 2016, le salaire net moyen atteint ainsi 9,5 € par heure, un niveau par ailleurs inférieur à celui observé dans des régions plus touristiques (de 10,1 € à 10,3 € pour Auvergne-Rhône-Alpes, la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Une présence du secteur plus marquée sur la façade maritime

Dans les Hauts-de-France, le secteur de l'hébergement-restauration est bien implanté sur la façade maritime, où se concentrent de nombreuses activités touristiques. Les zones d'emploi situées le long du littoral (Berck-Montreuil, Abbeville, Calais, Boulogne-sur-Mer, Vallée de la Bresle-Vimeu) sont ainsi celles où le secteur pèse le plus dans l'emploi local. Il varie de 4,2 % dans la zone de la Vallée de la Bresle-Vimeu à 6,4 % dans celle de Berck-Montreuil. Les plus importants volumes d'emploi se situent cependant dans les zones les plus peuplées de la région : Lille, Amiens et Roissy-Sud Picardie où plus de 23 000 personnes travaillent dans l'hébergement-restauration, soit un tiers des effectifs de la région, la zone de Lille abritant à elle seule 15 000 emplois. Celle de Roissy, qui en compte 4 500, est en plein essor avec 27 % d'emplois supplémentaires entre 2006 et 2016 (960 emplois en plus).

Encadré : la restauration rapide progresse plus rapidement que la restauration traditionnelle

En 2016, la restauration rapide emploie un quart des effectifs de l'hébergement-restauration. Cette proportion reste inférieure à celle de la restauration traditionnelle (33 %). L'augmentation des effectifs dans la restauration rapide a été particulièrement sensible dans la région entre 2006 et 2016 : + 71 %, soit 12 points de plus que la moyenne observée en France de province. À l'inverse, la diminution des effectifs dans les cafés a été plus prononcée : - 22 % contre - 6 %. En 2016, les cafés font travailler 7 500 personnes dans les Hauts-de-France.

2 Une part importante de salariés à temps partiel

Caractéristiques des actifs travaillant dans l'hébergement et la restauration en Hauts-de-France en 2016

| | Part des emplois (en %) | | |
|---|-----------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | Hauts-de-France | | Moyenne des régions de province |
| | Hébergement et restauration | Ensemble des secteurs | Hébergement et restauration |
| Taux de féminisation des emplois | 51 | 48 | 50 |
| Actifs de moins de 25 ans | 20 | 9 | 19 |
| Actifs de 40 ans ou plus | 42 | 55 | 46 |
| Employés | 45 | 29 | 43 |
| Cadres et professions intermédiaires | 18 | 40 | 19 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 16 | 5 | 19 |
| Ouvriers | 20 | 24 | 19 |
| Actifs peu ou pas diplômés | 23 | 17 | 21 |
| Actifs diplômés du supérieur | 19 | 36 | 21 |
| Salariés : | 83 | 91 | 80 |
| <i>dont en CDI</i> | 85 | 84 | 81 |
| <i>dont en temps partiel</i> | 36 | 19 | 31 |

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

En 10 ans, c'est cependant dans les zones d'emploi de Tergnier, de Laon, de Beauvais et de la Vallée de la Bresle-Vimeu que les effectifs de l'hébergement-restauration ont augmenté le plus. En cumulé, ces zones regroupent 5 500 emplois dans le secteur en 2016, soit 50 % de plus qu'en 2006. Les effectifs ont à l'inverse diminué dans les zones de Péronne, Château-Thierry et la Thiérache (respectivement - 28 %, - 17 % et - 14 %) où seulement 1 400 personnes en cumulé travaillent dans l'hébergement-restauration.

Un secteur durement touché par la crise sanitaire

La crise sanitaire de la Covid-19 a significativement réduit l'activité de l'hébergement-restauration dans la région. En avril et mai 2020, le secteur était quasiment à l'arrêt. En juin, malgré une reprise, il ne retrouve pas son niveau d'activité d'avant la crise sanitaire. Ce secteur n'employait ainsi que 65 500 personnes en juin 2020, contre 71 300 personnes fin 2019. ■

Définitions

Le **secteur de l'hébergement** se compose des hôtels et hébergements similaires, de l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, des terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs et d'autres hébergements.

Le **secteur de la restauration** se compose de la restauration traditionnelle ou rapide, des cafétérias, des traiteurs, de la restauration collective et des débits de boissons.

Les **actifs occupés** sont les personnes en emploi.

Sources

Le **recensement de la population** offre une approche de l'emploi total dans l'hébergement et de la restauration. Il permet en outre de caractériser les actifs occupés du secteur.

La source **Clap** (connaissance localisée de l'appareil productif) fournit des statistiques localisées au lieu de travail et permet de dénombrer les effectifs salariés des établissements du secteur.

La source **DADS** (déclaration annuelle de données sociale) permet de produire des statistiques sur l'emploi et une analyse fine des salaires du secteur.

Pour en savoir plus

- « [En 2016, 127 500 personnes travaillent dans le secteur de la construction dans la région Hauts-de-France](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 106, septembre 2020
- « [L'industrie : un quart d'emploi en moins en dix ans](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 105, septembre 2020
- « [100 000 personnes dans la région travaillent dans l'agriculture et les IAA](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 101, juillet 2020
- « [Un démarrage de saison touristique difficile](#) », *Communiqué de presse Insee Hauts-de-France*, octobre 2020

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef:
Hugues Lermehin

ISSN 2494-3606
© Insee 2020

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière

